

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE

Stéphanie Truchon ☎ 02 40 20 36 66

FFB 44 Réjane Pinel

☎ 02 40 20 23 00

FFB 49 Marie Bauchart

☎ 02 41 24 26 95

FFB 53 Véronique Picrouillère

☎ 02 43 59 21 21

FFB 85 Lucie Gratton

☎ 02 51 07 06 50

Objectifs

Savoir monter, vérifier et démonter des échafaudages roulants à cadres conformément à la notice du fabricant.

Savoir réaliser des travaux sur échafaudages roulants en sécurité.

Durée

1,00 jour, 7:00 heures

Coût de la formation

210 € HT Forfait/Personne la journée

Public

Personnel de l'entreprise devant monter, démonter et utiliser les échafaudages

Prérequis

Être âgé au minimum de 18 ans.
Avoir l'aptitude médicale correspondante.
Posséder les EPI.

Effectif

De 8 à 12 participants

Formateur

DASC Formation

Moyens pédagogiques et supports

Alternance d'apport théoriques, d'exercices et de mise en application

Programme

Les risques liés au travail en hauteur.

Les travaux en hauteur (les accidents au travail, la protection collective et individuelle).

La connaissance du matériel (terminologie, adéquation matériels).

L'analyse de notices constructeurs (plan de montage, caractéristiques techniques).

La sécurité au montage (analyse de situation, principes de préventions).

Les règles de stabilité (les ancrages, les stabilisateurs).

Utilisation en sécurité de l'échafaudage.

La manutention du matériel (les appareils de levage, les bons gestes).

Mise en application pratique sur site.

Informations complémentaires

La directive européenne 2001/45 CE transposée par le décret n°2004-924 du 1^{er} septembre 2004 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur introduit une **obligation de formation pour les personnes chargées de monter, démonter ou modifier un échafaudage**

